



Membre FNAIM
CHAMBRE du Grand Paris



L'OXYGÈNE DE L'IMMOBILIER

GRILLE HONORAIRES

*Ce barème concerne les ventes réalisées par l'agence
IMMO2*

PRIX DE VENTE *	HONORAIRES HT** maximum
>100 000	8.3% max
Entre 100 000 et 199 999	6.25% max
Entre 200 000 et 299 999	5.55% max
Entre 300 000 et 399 999	5.20% max
Entre 400 000 et 499 999	5.00% max
>999 999	4.60% max

**Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.*

Montant minimum d'honoraires TTC : 5000 € (à l'exception des Parkings/Garages/ box)

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives.

Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.

***TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%*

WWW.AGENCE-IMMO2.COM

25 rue de l'arrivée, 95880 Enghien-les-Bains

[Mail : Pierresdenghien@wanadoo.fr](mailto:Pierresdenghien@wanadoo.fr)

[Tel : 01.39.34.04.04](tel:01.39.34.04.04)



MeilleursAgents.com